

ANNONCES NOUVELLES

ON DEMANDE—une servante au No 12 rue Lisgar.

ON DEMANDE—immédiatement 20 fils pour travailler à No 257 rue Cumberland.
Ottawa 23 Oct. 1886—3in

A VENDRE—Un magnifique cutter, s'adresser à M. U. Vézina épiciers No. 172 rue Dalhousie.
Ottawa 19 octobre 1886—6in

COTTAGE A LOUER—Un magnifique cottage à louer sur la rue Principale, Hull, en face du bloc Poulin.
S'adresser à STANISLAS AUBRY, Prop.

A VENDRE—A bonnes conditions, une Turbine Leffel, de la force de trois chevaux, en bon état. Peut être vue aux bureaux du "Canada".

PATINOIR A ROULETTES ROYAL.

PROGRAMME.

MARDI—Dernière apparition des célèbres frères Rozella dans la trapèze, les champions du monde entier. Merveilles de la musique, le Prof. de Castro et H. Burt.

MERCREDI—Corps de musique des Gardes, au complet. Course d'un mille entre Desjard et King.

JEUDI—Tournoi musical.

SAMEDI—Soirée de gala. Venez à bonne heure. Du plaisir pour tous. Course d'un mille, huit concurrents.

JEUDI—Le patinoir est réservé à la Société Irlandaise Protestante.

GRAND MASSEUR en préparation.

Matinées—Mardi, Jeudi et Samedi, avec corps de musique au complet.

Prix ordinaires: Dames 10 cents, Messieurs 15 cents. Usage des patins 10 cents extra.

Matin et après-midi, 10 cents, y compris les patins.

EST-CE BIEN LE

"New Williams"

la machine à coudre dont on fait tant d'éloges et qui a assez de force pour coudre le cuir?

Oui, car j'ai cousu TROIS DOUBLES DE CUIR avec, et je puis faire maintenant des OUVRAGES DELICATS tout aussi bien.

Faites l'essai.

C. McDIARMID,
163, rue Sparks.

Vente à l'Encau!

Tous les soirs à 7 heures,

CHEZ

A. B. MACDONALD,
Salle d'Encau, No. 111 rue Rideau,
Block Birkett.

Hardes faites, Chapeaux, Jerseys pour Dames, Livres, Montres, Horloges, Coutellerie, Argentures, Harnais, Moutures de toutes sortes, Poêles à bois et à charbon, Lampes, Cadres, Gravures, etc., etc.

A. B. Macdonald,
Encaneur,
Ottawa, 29 octobre 1886—3m

BARDEAUX!

M. G. A. Adam, de la Pointe Gatineau, informe ses amis et le public en général qu'il a en main une grande quantité de Bardeaux en pin avec chanfrein et plein dans les côtes qu'il vendra à d'aussi bonnes conditions que partout ailleurs. Les personnes qui désirent acheter de bons bardeaux avec chanfrein y gagneront car ce qui donne de la valeur au bardeau offert en vente par M. Adam, c'est la manière dont il est chanfreiné et la qualité du bois dont il est fait. M. Adam n'emploie pas les restes de son moulin pour confectionner son bardeau, mais le fait d'après le billot de bois solide. Avis aux connaisseurs?

G. ADAM
Pointe Gatineau.
Ottawa, 29 Oct. 1886—6m.

Moitié Prix!

Moitié Prix!

117 douzaines de Chapeaux en Feutre à 30 cts. chaque,
Se vendent partout à 80 cts.

83 douzaines de Chapeaux en Feutre à 75 cts. chaque,
Se vendent partout à \$1.25.

Quelqu'un se fera faire mal, mais les acheteurs de Chapeaux et d'Articles de Modes pour ont avoir de bons bargains au

No. 39 rue Sparks.

MOUSTACHES!

La manière de faire croître une jolie moustache en quelques semaines sera donnée avec tous les détails particuliers en envoyant un timbre poste de 3 centins à

WILLIAM JONES,
Nos. 30 et 32 rue Steiner, Toronto, Ont.

CHEVELURE MAGNIFIQUE

Les dames qui envoient un timbre de poste de 3 centins recevront des instructions sur la manière de garder à leur cheveu leur couleur primitive, les empêcher de tomber et se garantir des maux de tête

Adressez: WILLIAM JONES,
30 et 32, rue Steiner, Toronto, Ont.
Ottawa, 13 Sept. 1886—1an



NOUVEAU MAGASIN

THÉ et CAFÉ.

Les sousignés viennent d'ouvrir un magasin spécial dans les lignes de Thé et Café directement importés du Japon et du Java. Les différentes qualités de Thé et Café que ces Messieurs offrent au public sont d'une pureté et d'une qualité supérieure et sont vendus

EN GROS ET EN DETAIL

3 000 objets de fantaisie sont offerts aux acheteurs.

Chaque lbs. de Thé achetée à leur magasin représente un prix d'une grande valeur.
Séul magasin Canadien-français de ce genre à Ottawa.

No. 487 Rue Sussex.

Gagnon et Poliquin.

On demande des agents.

Oct. 18 1886—6m.

Collège International, Commercial

ET PRÉPARATOIRE.

INSTITUT D'ÉDUCATION

DE FRAWLEY.

Transporté au No. 474, Rue Sussex.

Ce collège bien connu pour le cours commercial qui s'y donne s'est ouvert MARDI, le 14 courant.

Je me suis associé pour le présent terme commercial du collège trois professeurs d'haute valeur et de grandes capacités.

L'objet du collège est

1er—D'accorder la facilité d'apprendre rapidement aux jeunes élèves qui ne peuvent suivre le cours ordinaire des autres collèges ou académies.

2ème—De préparer les élèves pour le Service Civil et la Matriculation et de passer les examens comme Ingénieurs.

3ème—Pour donner l'avantage à ceux qui sont en retard dans leurs études, d'acquies les connaissances dont ils ont été privés.

Il est de la plus haute importance que les élèves commencent à l'ouverture même des cours afin de subir avec succès les examens de No-embre, Janvier et Mai.

N. B.—L'Institut s'est assuré les services du Professeur J. A. GUIGNARD pour donner un cours de FRANÇAIS, embrassant la Grammaire, la Composition et la Littérature.

Les heures consacrées à l'étude sont:—

Matin 9.30 à 12.00
Après-midi 2.30 à 5.30
Soir 7.30 à 10.00

Ottawa, 16 Sept. 1886—1a.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

On recevra à ce Bureau jusqu'à Vendredi, le 1er Octobre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumissions adressées pour l'Appareil de Chauffage à l'Eau Chaud, Salle d'exercices militaires, Montréal, Qué., pour la construction et l'achèvement d'un

Appareil de Chauffage à l'Eau Chaud A LA SALLE D'EXERCICES MILITAIRES A MONTRÉAL, QUÉ.

On pourra voir à ce Bureau, ainsi qu'au Bureau de A. Raz, Ecr., Architecte, Montréal, les plans et devis de la construction, le 22ème jour du mois courant.

Les soumissionnaires sont de plus avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération, si elle n'est faite sur les formules imprimées fournies, et signées de leurs propres signatures.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme "égale à cinq pour cent" du total de la soumission. Ce chèque sera remis au soumissionnaire.

Le soumissionnaire qui ne se conforme pas à ces conditions sera déclaré non soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBELL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 14 Octobre, 1886.

On pourra faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

TELEGRAPHIE

L'affaire Kerr-Keehoe

Québec, 3—Le public se souvient sans doute de la tragédie qui s'est déroulée il y a à peu près un an, sur un convoi de l'Intercolonial, en circulation entre Lévis et l'Anse au Sauvage. Il s'agissait d'un décalcataire du nom de Kerr, venant des Etats Unis, qui était suivi d'un détective américain du nom de Keehoe.

On a d'abord cru à un meurtre, ensuite à un suicide, et finalement le verdict rendu par le jury choisi par M. le coroner Belleau a rendu un verdict de suicide. En conséquence, la veuve de Kerr a réclamé le montant des polices d'assurances sur la vie qui sont en sa possession.

Ces compagnies refusent de payer et un tribunal des Etats Unis ayant permis qu'une nouvelle investigation soit faite afin de savoir si la mort de Kerr est due à un suicide, M. le coroner Belleau a été nommé par les autorités américaines, commissaire officiel afin d'entendre les témoins et de faire rapport à qui de droit.

L'examen des témoins est commencé ce matin, et ont été entendus les détectives et constables qui ont eu quelque chose à faire dans cette cause qui promet de devenir célèbre. M. L. C. Cooper, avocat à Chicago, est à Québec, et occupe pour les différentes compagnies d'assurances intéressées.

D'autres témoins devront être entendus à St Paul, Minnesota, avant qu'une décision soit rendue.

Arrestation d'un banquier

Québec, 9—Le chef Sherwood, de la force de police du Dominion, et le sergent Harper, de la police provinciale, ont réussi à arrêter un anglais du nom de Lydton, recherché par la police européenne et passager à bord du dernier steamer arrivé de Liverpool.

Le prisonnier est accusé d'avoir tenté de frauder ses créanciers en vendant ses propriétés en Angleterre et en partant pour le Canada avec le produit de ses ventes.

A New-York

L'honorable M. Chapeau, Secrétaire d'Etat pour le gouvernement de la Puissance au Canada, est ici. Sa santé est excellente, il accompagnera à Montréal M. de Lesseps et les autres délégués français.

DANS LA CAPITALE

Est-ce un suicide?

Le chef de police McVeity a reçu une lettre d'une jeune femme nommée Sarah Moore, employée dans un hôtel d'Ottawa, l'informant que Agnes Saunders, autrefois employée au "Coffee House" était partie dans le but de se jeter dans la rivière Rideau ou Ottawa. Le chef, en apprenant cette nouvelle fit faire des recherches et découvrit que la jeune fille en question n'avait pas été vue depuis lundi dernier sur la rue Sussex, qu'elle descendait. La lettre qu'elle a écrit à madame Moore est une détermination complète d'en finir avec la vie et un legs en faveur de son amie madame Moore, de tous les menus objets qui lui appartenaient.

La Ligne Courte

Le chemin de fer Ligne Courte de Smith's Falls à Montréal est très avancé et sera terminé sous peu. Les trains font le trajet actuellement entre Smith's Falls et Merrickville et de Bell's Corner à Kemptville. Les ponts de Ste Anne, moulin Oxford et Kemptville, sont aussi bien près d'être terminés entièrement; on peut donc s'attendre à l'ouverture prochaine du trafic régulier jusqu'à Montréal.

La loi Scott

On paraît faire très peu de cas de la loi Scott dans les endroits où elle est en vigueur si l'on en juge par le nombre de poursuites qui sont intentées depuis quelque temps contre les personnes coupables d'infractions à cette loi. Pas moins de cinq hôteliers ont été condamnés à l'amende pour cette offense durant la semaine dernière à Kemptville.

De retour

MM. W. O. McKay, M. Lemay, T. Lemay, marchands, C. Gohier, Théophile Rochon, agents, et S. Laporte, bijoutier, son de retour de New-York depuis hier. Ces messieurs ont passé une soirée avec M. Gabriel Dumont, chez M. l'abbé Tétreau à New-York. Gabriel Dumont les a longuement entretenus de tous les troubles du Nord-Ouest.

Noyade

Une dépêche reçue de Sturgeon Falls annonce que cinq hommes employés à la construction d'un pont faisant partie du chemin de colonisation ont été précipités dans la rivière à la suite de l'effondrement d'une partie du pont. Un d'eux s'est noyé et les autres sont assez grièvement blessés vu que le courant les a emportés dans les chutes.

Commission des chemins de fer

La commission des chemins de fer s'est assemblée à Ottawa, mardi. Sir A. T. Galt présidait, M. Keney, Moberly et Monergan étaient présents. On ne s'est occupé que des affaires de routine, aucun témoin n'a été entendu.

Limites de bois

Bon nombre de limites à bois dans le district d'Ottawa sont offertes en vente actuellement. A part celles déjà annoncées, on nous informe que plusieurs autres ventes privées sont en perspective.

La cause d'Irlande

M. Justin McCarthy, le célèbre orateur irlandais, M. P. pour Londonderry, donnera une lecture sur l'Irlande à la salle d'Opéra, le 10 novembre prochain, sous les auspices de la société St Patrice. *Erin go bragh!*

Tout le monde s'amusera car la gaieté sera générale à la fête aux huîtres de l'Institut Canadien, jeudi soir.

Patates

Malgré les grandes pertes dans la récolte des patates par suite des pluies consécutives, cependant celles qui ont été récoltées sont de qualité supérieure dans tous les districts. Les prix varient entre 70 et 75 centins la poche et les acheteurs se trouvent facilement.

Huîtres, Cidre

50 quarts d'huîtres Malpeques choisies, à vendre chez P. A. Roy, 290 rue Rideau.

P. S.—Aussi cidre de première qualité. P. A. Roy.

La clôture

La navigation sur le Canal et la rivière Ottawa tire à sa fin.

Le remorqueur "Col By" et plusieurs barges ayant pris leur cargaison aux Rapides Burrits, à fait son dernier voyage en destination de Cap Vincent aujourd'hui. Le dernier des remorqueurs pour les ports américains fera son voyage final cette semaine. La navigation entre Montréal et Ottawa ne fera pas avant le 12 ou 15 du courant; grâce aux beaux temps qui ont favorisé la saison d'automne, cette année la navigation pourrait se prolonger quelques jours de plus.

Cour de Police

4 novembre—John McDonnell, alias Witness Johnny, le vendeur de journaux populaire sur la rue Sparks et les autres rues, comparait pour avoir donné un coup de sa canne à un constable et avoir fait tomber son couvre-chef. Le magistrat renvoie Johnny à jeudi prochain le laissant continuer son négoce d'ici là; George Cayman, ivresse, \$2 d'amende et \$1 de frais; Jean-Baptiste Larivière, voies de fait sur la personne de Marie Anne-Lefebvre, \$5 d'amende et \$2 de frais.

Effet de l'exemple—Autrefois il n'y avait que les femmes qui se servaient d'eau de toilette, mais aujourd'hui, sans reproche, il y a juste aux hommes qui veulent avoir leur fiote de "Lotion Persienne" à la moindre apparition de boutons et dès que le soleil leur a un peu bruni la peau.

Mystérieux

Le public est dans un malaise bien facile à comprendre au sujet de la mort de M. Napoléon Julien, typographe, arrivée lundi dernier, et que l'on croit due à de mauvais traitements endurés par le défunt durant son internement de deux mois à la prison d'Ottawa; on se perd en conjectures en même temps sur cet emprisonnement qui n'était pas nécessaire vu que le défunt aurait dû être transféré dans un asile d'aliénés aussitôt que l'on s'est aperçu qu'il était sujet à des attaques de folie. La prison n'est pas le lieu où l'on doit enfermer les aliénés, et il y a des asiles pour ces derniers où ils reçoivent tous les soins que nécessitent leur état. Les contusions que le défunt portait à la tête devraient être expliquées par une enquête, de même que toutes les circonstances qui ont précédé la mort de